L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 24 FEVRIER 1881.

Spectacles, Bals, &c.

THEATRE DE L'OPÉRA.
Avant dernière semaine.
MERCREDI,
GRANDE MATINÉE
LE TOUR DU MONDE,
En Quatre-Vingts Jours
Grand spectacle en 5 actes et 11 tableaux, par MM. J. Verne et D'IVOI
A ce décor nouveau MM. E. PHILASTRE, Costumes de Mlle ANSELL, machines à vapeur et locomotive de M. Emile Schnitzler, constructeur de machines à la Nlle-Orléans; machines et wagons de M. A. Bognon, carrosseries de M. Halle.
—DISTRIBUTION—
Phineas Fog.....MM. Mollus
Archibald Cornices.....Dermond
Passepartout.....Henry
Fix.....Lecomte
Samuel.....Gaillard
Chef des Pawnees.....Pasqua
Chef des Bannes.....Vic
Cocomo Grannarty.....Lavigne
Un Magistrat.....Devriet
Gouverneur de Suez.....Alessandro
Hélène.....Mlle Gaillard
Ralph.....Gaston
Le Conducteur.....Bizeno
Un Pawnee.....Giasson
Aouda.....Mlles Clarence
Mamoun.....Devergie
Makhiha.....Rosalie
Margaret.....Khal
Une Malaise.....Fabry
Marina, Rajaha, Hamadée et Fix.....Mlles Kim, Hindoos, Malais
GRAND BAL
Grand Marché et danses italiennes, 2e et 3e coups de ballet.
MARDI, SOIR 22 FEVRIER,
Soirée-spectacle et de
Adieu de Mlle Aimée.
Au Bénéfice de Mlle Aimée
AÏDA
Grand opéra en 4 actes et 7 tableaux de Verdi.
Nouveaux Décors par Burtizzi.
Arrangés par Auguste Rogan.
Accompagné par Crou.
Mise-en-scène par Mapleson.
Conducteur Emil Zangerini.
Rhadames.....MM. TOURNIÉ
Amonasro.....UTTO
Ramphis.....JOURDAN
Roi.....ROSSI
Un Messager.....SCALA
AÏDA.....Mlle AMBRE
Amneris.....Mlle DELPRATO
Grand ballet dans le Sud et le final tableaux.
Dans le Sud Tableau.
Les danses du second du petit nègre exclusive
Les ballets sont sous la direction de M. MALÉLIER.
JEUDI
GRANDE MATINÉE D'OPÉRA
CARMEN.
Mme AMBRE et M. TOURNIÉ
22 fév—

GRAND OPERA HOUSE.
LUNDI, 21 FEVRIER 1881,
Semaine et dernière semaine du tragédien
LAWRENCE BARRETT,
Assisté par une troupe dramatique de mérite, sous la direction de M. Jos. H. Conner.
—PROGRAMME POUR LA SEMAINE—
Lundi.....Westwick's Love
Mardi.....Richelieu
Mercredi, Matinée.....Richelieu
Mercredi soir.....Westwick's Love
Jeudi.....Jules César
Vendredi.....Richelieu
Samedi, Matinée.....Westwick's Love
Samedi soir.....Merchant of Venice
Double Spectacle.....David Garrick
M. Barrett paraît dans les pièces ci-dessus nommées.
Des places peuvent être maintenant être réservées pour l'une quelconque de ces représentations. Ouverture du bureau de location.
NOTA BENE.—Jeudi soir, le spectacle commencera à neuf heures, pour permettre à notre habitué de voir la représentation du commencement de la soirée.
Dimanche, 27 février—KATE CLAYTON, soprano, par une excellente compagnie dramatique. 20 fév—

CONCERT DES
FRANKOS.
SAM. FRANKO. RAOUL MAHAY. — Violon. Piano. Soprano. Violon.
DONNERONT LEUR PREMIER CONCERT
MERCREDI 23 COURANT,
A LA
SALLE GRUNEWALD.
BILLETS.....$1.
Dans les magasins de musique et au contrôle de la salle Grunewald.
22fév—2f

CARNAVAL 1881.
NEW ORLEANS
LIEDERTAFEL,
Premier Grand Bal Masqué
A LA
SALLE GRUNEWALD,
DIMANCHE, 27 Février 1881.
Billets de membres, $2.00.
Les membres qui désirent se procurer des invitations pour dames, devront présenter leurs billets personnels, et devront donner les noms et surnoms des dames qu'ils désirent inviter. Une compagnie d'assurance contenu en à la compagnie d'assurance des Piqueurs. A notre partner le billet. Aucune dame ne sera invitée sans pour dames.
LE COMITÉ D'ARRANGEMENTS.
Cette date 22 fév. 2314.

DÉPOT DE
GLACES FRANÇAISES
Magasin d'Art.
L. UTER, 38
38.....RUE ROYALE.....38
Le plus vaste et le plus riche assortiment de
GLACES FRANÇAISES POUR CHEMINÉES
TRUMEAUX
qu'il y ait en Amérique, de toutes les grandeurs et de toutes les prix; dorés, en imitation la plus complète et remarquable de
GRAVURES
PHOTOGRAVURES,
dans cadres des genres les plus élégants et les plus artistiques.
Un immense assortiment de STORES POUR FENÊTRES, CORNICHES, LOUPES DE RIDEAUX, CHROMOS, PORTRAITS et CADRES DE PORTRAITS de toutes dimensions; MATÉRIAUX POUR ARTISTES, MOULURES DE PORTRAITS EN DE GRANDES CORDES à PORTRAITS et GLANDS.
Les ordres de la campagne, en gros (en détail), exécutés promptement.
1366—

Jardin de Wenger
11 & 13 rue Bourbon.
Tous les soirs Grand Concert par le Célèbre Orchestre des dames de Berlin sous la direction de
MELLE KATE LIEBOLD.
Tous les soirs un programme nouveau. Dimanche après-midi MATINÉE.
Quatre charmantes rafraîchissements sont mis à la disposition des amis. Aux personnes simples l'entrée sera gratuite. Il ne sera servi que des rafraîchissements. Le bureau de location ouvert tous les jours de 10 à 12 heures.
10 oct—2m

For Breakfast!
CHOCOLAT MENIER.
Sold Everywhere.
J. ... LONDON.

Spectacles, Bals, &c.

Académie de Musique.
DE BIENVILLE.
Dimanche soir, 20 février 1881.
Pour une seule représentation!
Représentations d'adieu en cette ville, avant son départ pour Londres, où il doit jouer au Théâtre Drury Lane, de l'éminent tragédien,
M. JOHN McCULLOUGH,
Assisté par Frederick Warde, et la plus forte Compagnie Dramatique qui ait été organisée, sous la direction de Mr. W. M. Conner.
Dimanche et Vendredi soir: Tragédie de J. Sheridan Knowles VIRGINIUS.
Jeudi soir: En l'honneur de la période de Mercier, il n'y aura pas de représentation.
Mardi soir: LE GLADIATEUR.
Mercredi Matinée: LADY OF LYONS. McCullough.....Claude Melnotte
Mercredi soir: Tragédie de J. Howard Payne, BRUTUS, OU LA CHUTE DE TARQUIN.
Et
Samedi soir: La Comédie Dialoguée en 4 actes, LES FAUX-MONNAYEURS ET PETIT-CHIO.
Samedi Matinée: RICHELIEU.
Samedi soir: RICHARD III.
DIMANCHE, 27 février—Miss Nora Marmaduke Cambridge.
MARDI, 1er Mars—Le Grand Bal Annuel Pour et Masqué. S'adresser au Contrôle pour les invitations de dames.

Théâtre St-Charles de Bidwell.
DIMANCHE SOIR, 20 FEVRIER 1881.
Engagement pour une seule représentation. Matinée Mercredi et Samedi, au Théâtre Grande Artistes Américains.
MILTON NOBLES.
Dimanche, Lundi, Mardi, Mercredi et Matinée, Vendredi, Samedi Soir.
Un Drôle Incognito
LE PHŒNIX.
Carroll Graves, Jim Bludsoe, Milton Nobles.
Mercredi Soir, 23 Samedi Matinée.
M. Noble paraîtra dans son Kentucky Boy.
JACK RYDER, (A Diamond in the Rough.)
Dans cet grand drame sensationnel.
Jeudi: En l'honneur de la période de Mercier, il n'y aura pas de représentation.
Dimanche, 27 Février—Prof. Herrmann.
Mardi, 1er Mars—Le Bal Paré et Masqué de l'Académie de Musique. S'adresser au contrôle pour les invitations de dames. 18fév—

LES MEILLEURS CHOIX
—EN—
PARDESSUS!
ULSTERS,
ULSTERETTES,
VETEMENTS DE TOILETTE,
VETEMENTS DE TRAVAIL,
—ET—
Tous genres de vêtements pour hommes et garçons.
Un examen est prié d'être fait, la comparaison est défiée et tout le monde est bien venu chez
Léon Godchaux,
81 & 83 Rue du Canal.
16 jan—

GRAND DEPOT DE TAPIS
ET DE
TOILES-CIRÉES.
ELKIN & CO.,
100
RUE DU CANAL.
Tapis Nouveaux dessins avec Bordures — Toiles-cirées anglaises et américaines, Nattes américaines, Coco, Rotin, Paille, Tapis de chambre et Nattes de Chine et de Berlin, Crémone, Rideaux et Portraits d'Art, sous la direction de M. F. WAGNER, offrira au public des aventures qui méritent d'être prises en considération. Des articles de tous genres de qualité inférieure sont en magasin, et en quantité telle que les marchands trouveront de leur intérêt à venir les examiner avant d'acheter ailleurs.
THEO. LILIENTHAL,
5 déc—6m Propriétaire.

Avis aux Commis-Voyageurs.
Département des Vignettes.
Hôtel de Ville,
Nouvelle-Orléans, 19 février 1881.
Les commis-voyageurs en solliciteurs sont par le présent avertis de venir prendre leurs licences du bureau ci-haut pour dans ce mois et pour suivre.
M. W. H. Kiesle et R. H. Gore sont les seuls solliciteurs pour cette licence pour cette ville.

NOUVEAU JOCKEY CLUB DE LA LOUISIANE.

Saison du Carnaval, 1881.
Commençant le 24 Février 1881.
Premier Jour—Jeudi, 24 février 1881.
Première course—A 1 mille; main; $200; $150 au premier cheval et $50 au second. Neuf Mille Dollars.
Deuxième course—Rapport du Mystic Krewe; pour chevaux de deux ans; $20 l'entrée, p. p. Sweepstakes; somme jouée par les membres du Krewe; $150 au premier cheval, $50 pour le second.
—Un demi-mille.
Troisième course—Enjeu: $200 pour chevaux de trois ans; $150 au premier cheval, $50 pour le second.
—Un mille et demi.
Deuxième Jour—Vendredi, 25 février 1881.
Première Course—Enjeu: $200 pour chevaux de trois ans; $150 au premier cheval, $50 pour le second; 100 livres sur chaque cheval. Ceux de trois ans performant moins de quatre mille 3 livres allouées aux femelles et aux chevaux hongrés. Un et un furlong.
Deuxième Course—Enjeu: $200 pour chevaux de trois ans; $150 au premier cheval, $50 au second. Les entrées devront être faites à la première jour des courses, à une heure P. M. et les entrées paraîtront à 2 heures P. M. et les acceptations devront être écrites et délivrées dans la boîte des entrées, au moment habituel de ses fonctions. Partie libre d'un mille.
Troisième course.—Course de vente pour chevaux de trois âges. Enjeu: $200; $150 pour le premier cheval, $50 pour le second. Les chevaux entraînés seront vendus pour $1000; ils porteront leur poids propre; pour $750, 10 livres seront allouées; pour $500, 15 livres; pour $250, 20 livres; tout excédant la somme de vente, sera divisé entre le propriétaire du cheval et le fonds des courses. Un mille et quart.
Troisième Jour—Samedi 26 février 1881.
Première course de sensation, pour les chevaux bâtis. Enjeu: $200; $150 au premier cheval, $50 au second. Aux chevaux de trois ans et plus, il sera accordé 7 livres; deux fois ou plus, 15 livres. Un mille.
Deuxième course—Enjeu: $250 handicap pour chevaux de tous âges; $150 au premier cheval, $50 au second. Conditions, les mêmes que celles de la course handicap précédente. Deux milles.
Troisième course—Enjeu de Rex, pour chevaux de trois ans; $20 l'entrée p. p. Sweepstakes par Rex; $150 pour le premier cheval; $50 pour le second. Un mille et demi.
Dans toutes les courses à trois ans du club, l'entrée est gratuite. Il ne sera demandé d'argent aux sociétés qui ont droit à être en la course ni aux dites sociétés.
Les membres du club seront invités réunir dans les loges du club, le jour de la course.
Les courses commenceront à heures p. m. Excès d'embarquement des courses pour cause de mauvais temps. A l'un des deux jours suivants au public par une bandereille hissée au-dessus de la salle "Crescent", au coin des rues Canal et St. Charles.
Instituant pour la série des courses (Quarter Stretch.
Sweepstakes d'invitation.....$6 00
Inscription d'invitation.....5 00
Entrée du jour.....2 00
Admission aux tribunes du club.....1 00
RÈGLES POUR L'ADMISSION.
Aucune dame, non accompagnée d'un monsieur, ne sera admise aux tribunes.
Les insignes d'invitation pour les non résidents seulement, sont personnelles et donnent le droit de la représentation à la personne qui les reçoit.
Insignes "Quarter Stretch" donneront à ceux qui les porteront le privilège d'aller sur la voie et dans les parties des tribunes réservées.
Les billets d'admission aux tribunes ne donnent pas le droit de circuler sur "Quarter Stretch."
Les membres ont droit à l'entrée gratuite des dames qu'ils accompagnent.
Il est absolument défendu de fumer sur les tribunes des membres.
Les dames et les messieurs seront requis de descendre assis pendant que courront les chevaux.
Les véhicules entreront par la porte du Chemin de Gentilly, les membres du Club exceptés. Les membres et les dames qu'ils accompagnent seront seuls admis par la porte des membres.
Les chemins de fer Jackson et Lake Pontchartrain ont No 104 de la rue du Canal, en sur le terrain des courses.
Les lignes du chemin de fer City and Bayou Bridge French et court du chemin de fer Orléans partiront de la station de City toutes les trois minutes pendant les courses.
Les "Tors" se trouvent dans le salon du Club du "Crescent Hall", à l'angle des rues Canal et St-Charles.
Juges.
R. W. Simmons. W. J. Hore.
A. F. Moore. Henry W. Conner.
J. L. Harris. L. E. Gleasy.
Marqueurs.
John A. Morris. A. M. Summers.
Juges des distances.
Thos. T. Airey. Brooks Doswell.
Comité de réception.
W. B. Krumbhaar. Thos C. Herndon.
J. B. Lafaudre. A. G. McGlopple.
E. D. Wallace. C. W. Mittenberger.
J. D. Peck. Octave Hopkins.
Frank Kennedy. W. F. Buckard.
Wright Schaumberg. Atwood Valentz.
W. A. Bell. H. Chanock.
Toutes les communications devront être adressées à G. W. SCOTT, bâtie ferrée de la poste 739, Nouvelle-Orléans.
R. W. SIMMONS, Président.
G. W. SCOTT, Secrétaire. 20 fév—

ASSURANCES.

ANNUAL STATEMENT
OF THE
NEW ORLEANS INSURANCE COMPANY.
For the year ending the 31st December 1880.

Fire premiums	$307,798 16	
Marine premiums	104,810 45	
Inland premiums	47,872 04	
		$460,480 59
Losses—		
Fire losses on risks not terminated	$102,601 26	
Return premiums	16,909 96	
Reinsurance	20,501 41	
		$149,012 63
Net earned premiums		$311,467 96
Add—		
Interest, salvage and rents	$41,406 50	
Commissions	15,679 65	
		$57,086 15
		$368 554 11
Deduct—		
Fire losses	$54,525 07	
Marine losses	51,499 74	
Inland losses	17,917 81	
	$123,942 62	
Rebate and commission	58,057 28	
Charitable donations	1,191 78	
State and city taxes and licenses	7,333 95	
Board of Underwriters Sabotaged salvage corps	6,607 18	
Gross expenses, home office and agencies	36,380 92	
		$233,513 79
Gross profits		$135,041 32
Deduct—		
Dividends of July 1880	$25,000 00	
Dividends Dec., 1880	25,000 00	
Surplus	85,041 32	
		$135,041 32

The company has the following:

Cash in banks	$67,101 27	
United States Bonds	290,000 00	
Bonds of cities (lowest valuation)	89,640 00	
Notes secured by first mortgages on city properties	101,000 00	
Notes secured by pledges of available securities	42,550 00	
Notes, loan on call, secured by available securities	32,000 00	
Bills receivable for premiums	16,527 38	
New Orleans Water Works Bonds	26,500 00	
New Orleans City Railroad Bonds	26,575 00	
Banks, Insurance Companies and other stocks, par value	14,685 26	
Premiums in course of collection	76,630 29	
Due by agents	2,218 56	
		$715,498 06
LIABILITIES.		
Capital stock	$500,000 00	
Reinsurance reserve	101,601 26	
Dividends Dividends	2,855 50	
Dividends of December 21, 1880	25,000 00	
Surplus	85,041 32	
		$715,498 06

The above statement is true and correct to the best of our knowledge and belief.
J. TURES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.
Sworn to and subscribed before me this 19th day of January, 1881.
JAS. FARRY, Notary Public.
We, the undersigned Special Committee appointed by the Board of Directors of the New Orleans Insurance Company to examine the assets of said company, hereby certify that, after a careful examination, the valuation of said assets, as above specified, is true and correct.
J. ST. CARRIERE,
W. A. BELL,
H. SCHERIER,
E. GALLY.
At a meeting of the Board of Directors, held on the 11th of January 1881, it was resolved to pay an amount the usual annual interest dividend of 5 per cent. on the capital stock of the stockholders, or their legal representatives.
J. W. HINCKS, Secretary.
New Orleans, January 11, 1881.
DIRECTORS.
JULES ALDIGÉ. M. GALLY.
THEO. BRERRER. CHAS. LAFITTE.
W. A. BELL. PIERRE FOUTE.
APP. CARRIERE. A. SCHERIER.

Importation Directe!
LES HÉRITIERS DE
J. LEVOIS
133 RUE DU CANAL,
Offrent à partir de MERCREDI, 5 du courant, des connaissances spéciales de bons marchés en
MANTEAUX DE DRAP ET DOLMANS,
dont ils ont réduit sensiblement les prix aux prix d'importation.
—AUSSI—
le reste de leur stock, en
Fourrures Capes, Manchons, etc,
—ET—
Jupons de Feutre de Fantaisie.
MAGASIN D'ART
—DE—
LILIENTHAL
121 - RUE DU CANAL - 121
(Maison Neuve.)
PAS UN ÉLÉVATEUR
On monte en salle d'opérations photographiques et son département des Cadres et des Moulures.
Je tient les
Photographies les meilleures et des meilleures qualités
et l'enlèvement les plus gracieux
Prix raisonnables que possible.
en égalité avec grande satisfaction, qui est été fabriqué dans ce établissement et en plus haut degré de perfection. Il est et que les établissements ordinaires n'ont pas atteint.
Nous ne sommes pas obligés de faire des comparaisons de Cadres, Moulures et Portraits d'Art, sous la direction de M. F. WAGNER, offrira au public des aventures qui méritent d'être prises en considération. Des articles de tous genres de qualité inférieure sont en magasin, et en quantité telle que les marchands trouveront de leur intérêt à venir les examiner avant d'acheter ailleurs.
THEO. LILIENTHAL,
5 déc—6m Propriétaire.

Avis aux Commis-Voyageurs.
Département des Vignettes.
Hôtel de Ville,
Nouvelle-Orléans, 19 février 1881.
Les commis-voyageurs en solliciteurs sont par le présent avertis de venir prendre leurs licences du bureau ci-haut pour dans ce mois et pour suivre.
MM. W. H. Kiesle et R. H. Gore sont les seuls solliciteurs pour cette licence pour cette ville.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Armand Soiet, Pasquale Pozzi, subrogé vs F. E. Dumas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 174.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Dauphine, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 5 mars 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Tous les droits, titres et intérêts du défendeur Francis E. Dumas, comme héritier dans et des succession de Joseph Dumas, son père et de Elizabeth Honorée Hirsche, sa mère, ouverte pardevant l'ancienne Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans et maintenant pardevant la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, sous le numéro 211 du docket de la dite Cour, et ses droits, titres et intérêts comme héritier dans et aux propriétés ci-dessous mentionnées laissées par ces dits défunts ou quelle que dit intérêts consistent en un sixième (un quarante-huitième) en sus de plus de réclamées, vel: les dossiers et inventaires déposés aux susdites successions de Joseph Dumas, et de sa femme Adèle Ruth Jr, en date du 26 juin 1878, et annexés à un acte passé pardevant Leonard Jr, notaire, le 5me jour de juillet 1878.
2° Un lot de terre avec les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Tchoupitoulas, Magnolia, Commune et Canal, désigné par le No 11, sur un plan de J. Pilie, voyer, en date du 3 décembre 1839, désigné en l'étude de H. Cénas, notaire, le dit lot mesure vingt-cinq pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de soixante-sept pieds huit pouces et demi; lignes sur le côté qui le divise du lot No 10, et soixante-cinq pieds quatre pouces et cinq lignes sur le côté qui le divise du lot No 12 (lesquels lots appartenant à la succession de Mme Bernard, ...
3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le même District que la propriété secondement décrite, désigné par le No 21, et mesuré (au pied français) cinquante-cinq pieds cinq pouces de face à la rue Carondelet, vingt-cinq pieds trois pouces de large sur le fond sur une profondeur de soixante-cinq pieds quatre pouces et cinq lignes sur la ligne de la rue Carondelet, et cinq pieds quatre pouces et cinq lignes sur la ligne de la rue Hospital, ...
4° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Tchoupitoulas, Magnolia, Commune et Canal, désigné par le No 11, et mesurant vingt-sept pieds plus ou moins de face à la rue Canal, soixante-trois pieds onze pouces de profondeur.
5° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, situé dans l'Ile bornée par les rues Nouvelle Levée, Julie, Lafayette, Hospital et Tchoupitoulas, désigné par le No 12 (lesquels lots appartenant à la succession de Mme Bernard, ...
6° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Tchoupitoulas, Julie, Lafayette, Hospital et Tchoupitoulas, désigné par le No 13 (lesquels lots appartenant à la succession de Mme Bernard, ...
7° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Nouvelle Levée, Julie, Lafayette, Hospital et Tchoupitoulas, désigné par le No 14 (lesquels lots appartenant à la succession de Mme Bernard, ...
8° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Nouvelle Levée, Julie, Lafayette, Hospital et Tchoupitoulas, désigné par le No 15 (lesquels lots appartenant à la succession de Mme Bernard, ...
9° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Nouvelle Levée, Julie, Lafayette, Hospital et Tchoupitoulas, désigné par le No 16 (lesquels lots appartenant à la succession de Mme Bernard, ...
10° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Nouvelle Levée, Julie, Lafayette, Hospital et Tchoupitoulas, désigné par le No 17 (lesquels lots appartenant à la succession de Mme Bernard, ...
11° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Nouvelle Levée, Julie, Lafayette, Hospital et Tchoupitoulas, désigné par le No 18 (lesquels lots appartenant à la succession de Mme Bernard, ...
12° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Nouvelle Levée, Julie, Lafayette, Hospital et Tchoupitoulas, désigné par le No 19 (lesquels lots appartenant à la succession de Mme Bernard, ...
13° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans l'Ile bornée par les rues Nouvelle Levée, Julie, Lafayette, Hospital et Tchoupitoulas, désigné par le No 20 (lesquels lots appartenant à la succession de Mme Bernard, ...
14° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, situé dans l'Ile bornée par les rues Nouvelle Levée, Julie, Lafayette, Hospital et Tchoupitoulas, désigné par le No 21 (lesquels lots appartenant à la succession de Mme Bernard, ...
15° Un certain morceau de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans l'Ile bornée par les rues Carondelet, Julie, Girod et Bayou, à la distance de 5 pieds près soixante-six pieds du coin de la rue Julie, mesurant 5 pieds vingt deux pieds de face à la rue Carondelet, sur une profondeur d'un peu plus soixante-trois pieds deux pouces et trois lignes.
Ainsi les actions suivantes: 1° vingt-deux (22) actions du fonds social de la New Orleans Mutual Insurance Company of New Orleans, de cinquante piastres chacune, d'après le certificat No 1147, en date du 21 novembre 1871. 2° Dix (10) actions du fond capital de la Sun Mutual Insurance Company of New Orleans, de cent ($100) piastres, d'après le certificat No 8871.
3° Cinq (5) actions du fonds capital de la Merchants Mutual Insurance Company of New Orleans, de cent piastres chacune d'après le certificat No 504.
4° Un certificat de la Merchants Mutual Insurance Company de la somme de quarante piastres.
Le tout conformément à un inventaire fait pardevant E. A. Peyroux, notaire, le 19 février 1880 et enregistré dans les successions de Joseph Dumas et son épouse, comme il est dit plus ...
Termes et conditions—Cette crièe étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui en sera offert, à deux mois de crédit. L'acquéreur fournissant son billet avec caution bonne et solvable, portant intérêt à raison de huit pour cent (au de la date de la vente et hypothèque spéciale sur la dite propriété, le tout à paiement fixé, le dit acquéreur ayant à défaut de son enchère de payer en comptant le montant de l'impression, les frais du shérif et du greffier, etc, s'élevant à environ ...
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
16 fév—16 23, mars 2 5

George Brandt vs Catharine Heath et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 1299—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Dauphine, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 5 mars 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues St Pierre, Rochebleve, Tonti et la Prairie de Carondelet, et désigné par le No 15 sur un plan dressé par Arthur de Armas, ingénieur, le 9 juin 1871 et annexé à un acte passé le 19 juin 1871 pardevant Eusèbe Bouny, notaire en cette ville.
Le dit lot mesure (au pied anglais) vingt-huit pieds un pouce et six lignes de face à la rue St Pierre, sur une profondeur et trente de cent dans pouces et sept lignes de largeur dans le fond. Le dit lot forme l'encoignure des rues St-Pierre et Rochebleve et comprend le tout le lot désigné par le No quarte et d'une petite portion du lot désigné par le No cinq sur un plan dressé par H. Pilie, voyer, en date du 25 mai 1846 et déposé en l'étude de J. Cuvillier, notaire en cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sans exception ou réserve, acquis par Mme Hatch d'adversaire par achat des héritiers de Norbert, ...
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
8 fév—8,15,23 — mars 2 8,12.

Jno. P. Guinault vs M. E. Roebo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1503.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Dauphine, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 12 mars 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues St Pierre, Rochebleve, Tonti et la Prairie de Carondelet, et désigné par le No 15 sur un plan dressé par Arthur de Armas, ingénieur, le 9 juin 1871 et annexé à un acte passé le 19 juin 1871 pardevant Eusèbe Bouny, notaire en cette ville.
Le dit lot mesure (au pied anglais) vingt-huit pieds un pouce et six lignes de face à la rue St Pierre, sur une profondeur et trente de cent dans pouces et sept lignes de largeur dans le fond. Le dit lot forme l'encoignure des rues St-Pierre et Rochebleve et comprend le tout le lot désigné par le No quarte et d'une petite portion du lot désigné par le No cinq sur un plan dressé par H. Pilie, voyer, en date du 25 mai 1846 et déposé en l'étude de J. Cuvillier, notaire en cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sans exception ou réserve, acquis par Mme Hatch d'adversaire par achat des héritiers de Norbert, ...
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
8 fév—8,15,23 — mars 2 8,12.

Mme M. Kelly vs Mme M. Broderick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 1567.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Dauphine, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, le 23 février 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:
Tous les droits, titres et intérêts de Mme Marie Broderick, veuve de Luke Broderick, de Kansas, dans les propriétés ci-après décrites: de dit intérêt étant la moitié indivise du même, à savoir:
1° La moitié d'un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ile bornée par les rues Priteur, Pardido, Johnson et Pythias; le dit lot est désigné par le numéro vingt-six, sur un plan dressé par W. A. Fitzpatrick en date du 12 avril 1854, et déposé en l'étude de Wm H. Foote, notaire en cette ville. La moitié du dit lot mesure vingt-neuf pieds trois pouces et une demi ligne de face à la rue Priteur sur une profondeur de cent quarante et un pieds et trois lignes, entre lignes parallèles, (au pied anglais.) La moitié du lot dans lequel est l'hôtel de défendeur est celui près de la rue Pardido, mesurant quatorze pieds neuf pouces et quatre lignes et demi de face à la rue Priteur sur cent quarante et un pieds trois pouces de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Jos. H. Spieby et Albert Baldwin syndics vs Alfred Saulet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,469, maintenant transférée à la Cour Civile de District, No 2101.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Dauphine, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 5 mars 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Washington, Troisième District de cette ville, désignés par ces numéros six et sept, dans l'ilet numéro dix, borné par les rues Indépendance, Amour, Pauline et Cirque, sur un plan dressé par Joseph Pilie, ancien assumé voyer de ville. Le dit lot numéro six (au pied américain) comme suit: le lot numéro six, quarante-cinq pieds huit pouces de face à la rue Indépendance sur une profondeur de quatre-vingts-quinze pieds; le lot numéro sept forme l'encoignure des rues Indépendance et Amour, quarante-cinq pieds huit pouces de face à la rue Indépendance sur une profondeur et face de quatre-vingts-quinze pieds à la rue Amour.
Lesquels lots de terre ont été achetés par feu Pierre Tellenbach durant la communauté qui existait entre lui et Mme Katharina Tellenbach (défenderesse) sa veuve survivante, de la succession de Johannes Yantis, conformément à un acte passé le 29 juillet 1871, pardevant Amédée Ducatel, notaire en cette ville, et ensuite appartenant à la défenderesse Mme Tellenbach de la manière suivante à savoir:
Une moitié en sa capacité d'associée survivante dans la société communauté et l'autre moitié en sa capacité de légataire universelle de son mari décédé, en vertu de ses dernières volontés et par testament exécuté le 21 janvier 1872, ...
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
9 fév—9,16 21,28

Linnie Martin vs. Melinda M. Commander.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 1607—Division K—Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite société et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les moyens (s'ils en ont) pourquoi l'original et les deux comptes supplémentaires enregistrés dans la dite cause par Benjamin F. Flanner, liquidateur de la dite société, ne seraient pas approuvés et homologués, et les fonds distribués conformément aux dits comptes, et pourquoi le dit liquidateur ne serait pas déchargé de toute responsabilité comme tel.
Par ordre de la cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
20 fév—20, 23, 27.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Eugène Bazile.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2411—Division ...
Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Henriette Zénon Bazile, tutrice naturelle et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
19 fév—19, 23, 27.

ART. CARRIERE. CHAS. J. CARRIERE
A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No. 3½ RUE CARONDELET.
Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

Perdus ou égarés,
Dans l'endossement Cent Supérieure de District. N—0,
TROIS BILLETS (Stock Notes) de J. M. Alexander en faveur de la Banque des Citoyens, datés 22 novembre 1860, payables le 1er novembre 1870 et renouvelables conformément à la charte de la Banque.
1° Un Stock Note de $588, identifié avec l'acte d'hypothèque par F. A. Bernard en faveur de la Banque des Citoyens, en date du 6 juin